



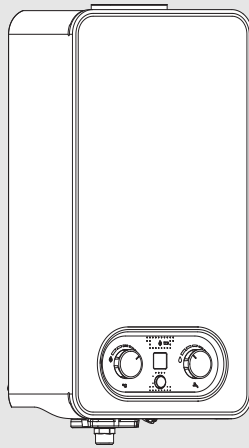
**BOSCH**

Notice d'installation et d'utilisation

Chauffe-bain au gaz

**Therm 4200**

T4204 9 D...



---

**Sommaire**


---

<b>1 Explication des symboles et mesures de sécurité</b> . . . . .	<b>3</b>
1.1 Explications des symboles . . . . .	3
1.2 Consignes générales de sécurité . . . . .	3
<b>2 Règlements</b> . . . . .	<b>5</b>
<b>3 Caractéristiques de l'appareil</b> . . . . .	<b>6</b>
3.1 Déclaration de conformité . . . . .	6
3.2 Aperçu du type . . . . .	6
3.3 Tableau des types . . . . .	6
3.4 Contenu de livraison . . . . .	6
3.5 Plaque signalétique . . . . .	6
3.6 Description de l'appareil . . . . .	6
3.7 Accessoires (non inclus dans la livraison) . . . . .	6
3.8 Dimensions . . . . .	7
3.9 Conception de l'appareil . . . . .	8
<b>4 Notice d'utilisation</b> . . . . .	<b>9</b>
4.1 Affichage numérique - description . . . . .	9
4.2 Avant la mise en service de l'appareil . . . . .	9
4.3 Piles . . . . .	9
4.4 Mise en marche / arrêt de l'appareil . . . . .	10
4.5 Régulation puissance . . . . .	10
4.6 Réglage de la température/du débit . . . . .	10
4.7 Vidange de l'appareil . . . . .	11
4.8 Codes de défaut sur l'affichage numérique . . . . .	11
4.9 Réinitialiser l'appareil . . . . .	11
4.10 Dispositif de contrôle anti-débordement . . . . .	11
4.11 Nettoyer le carénage de l'appareil . . . . .	12
<b>5 Installation préalable</b> . . . . .	<b>12</b>
5.1 Choisir le lieu d'installation . . . . .	12
5.1.1 Lieu d'installation . . . . .	12
5.2 Distances minimales . . . . .	13
<b>6 Installation (uniquement pour les techniciens spécialisés et qualifiés)</b> . . . . .	<b>13</b>
6.1 Points de fixation de l'appareil . . . . .	13
6.2 Fixation de l'appareil . . . . .	13
6.3 Raccordement à la conduite d'évacuation des fumées . . . . .	14
6.4 Raccordement d'eau . . . . .	14
6.5 Raccordement de gaz . . . . .	15

<b>7 Mise en service de l'appareil (uniquement pour les spécialistes qualifiés)</b> . . . . .	<b>15</b>
7.1 Régler l'appareil . . . . .	16
<b>8 Maintenance (uniquement pour les techniciens spécialisés et qualifiés)</b> . . . . .	<b>16</b>
8.1 Retirer le carénage . . . . .	16
8.2 Entretien régulier . . . . .	17
8.2.1 Chambre de combustion . . . . .	17
8.2.2 Brûleur . . . . .	18
8.2.3 Veilleuse et électrodes . . . . .	19
8.2.4 Filtre à eau/limiteur de débit . . . . .	20
8.3 Mise en service après l'entretien . . . . .	20
8.4 Réglage du micro-interrupteur . . . . .	20
8.5 Appareil de commande de la conduite d'évacuation des fumées . . . . .	21
<b>9 Problèmes</b> . . . . .	<b>22</b>
<b>10 Caractéristiques techniques</b> . . . . .	<b>24</b>
10.1 Données techniques . . . . .	24
10.2 Caractéristiques du produit relatives à la consommation énergétique . . . . .	26
10.3 Schéma de câblage . . . . .	27
10.4 Plage de réglage . . . . .	28
<b>11 Protection de l'environnement et recyclage</b> . . . . .	<b>29</b>
<b>12 Déclaration de protection des données</b> . . . . .	<b>30</b>


# 1 Explication des symboles et mesures de sécurité


## 1.1 Explications des symboles


### Avertissements

Les mots de signalement au début d'un avertissement caractérisent la nature et l'importance des conséquences éventuelles si les mesures nécessaires pour éviter le danger ne sont pas respectées.

Les mots de signalement suivants sont définis et peuvent être utilisés dans le présent document :

 **DANGER**  
**DANGER** signale le risque d'accidents corporels graves à mortels.

 **AVERTISSEMENT**  
**AVERTISSEMENT** signale le risque d'accidents corporels graves à mortels.

 **PRUDENCE**  
**ATTENTION** indique la possibilité de dommages corporels légers à moyennement graves.

**AVIS**  
**AVIS** signale le risque de dommages matériels.

### Informations importantes



Les informations importantes ne concernant pas de situations à risques pour l'homme ou le matériel sont signalées par le symbole d'info indiqué.

## 1.2 Consignes générales de sécurité

### Description générale

Cette notice d'installation s'adresse à l'utilisateur de l'appareil, ainsi qu'aux techniciens qualifiés dans les domaines du gaz, de l'eau, du chauffage et de l'électricité.

- ▶ Lire et conserver les notices d'utilisation (appareil, régulateur de chauffage, etc.) avant l'utilisation.

- ▶ Lire les notices d'installation (appareil, etc.) avant l'installation.
- ▶ Respecter les consignes de sécurité et les avertissements.
- ▶ Respecter les règlements nationaux et locaux en vigueur, ainsi que les règles et les directives techniques.
- ▶ Documenter tous les travaux effectués.

### Utilisation conforme à l'usage prévu

L'appareil doit être utilisé uniquement pour la production d'eau chaude sanitaire domestique ou à des fins similaires, et ne fonctionner que par intermittence.

Toute autre utilisation n'est pas conforme. Les dégâts éventuels qui en résulteraient sont exclus de la garantie.

### Comportement en cas d'odeur de gaz

Il existe un risque d'explosion en cas de fuite de gaz. En cas d'odeur de gaz, respecter les règles de comportement suivantes!

- ▶ Éviter la formation de flammes ou d'étincelles :
  - Ne pas fumer, ne pas utiliser de briquet ou d'allumettes.
  - Ne pas actionner d'interrupteur électrique, ne pas débrancher de connecter.
  - Ne pas téléphoner ou actionner de sonnette.
- ▶ Fermer l'arrivée de gaz sur la vanne d'arrêt principale ou sur le compteur de gaz.
- ▶ Ouvrir portes et fenêtres.
- ▶ Avertir tous les habitants et quitter le bâtiment.
- ▶ Empêcher l'accès de tierces personnes au bâtiment.
- ▶ Appeler les pompiers, la police et le fournisseur de gaz depuis un poste situé à l'extérieur du bâtiment!

### Danger de mort dû à l'intoxication par les fumées

Danger de mort dû à une fuite des fumées.

- ▶ Veiller à ce que les conduites d'évacuation des fumées et les joints ne soient pas endommagés.
- ▶ L'appareil ne doit pas fonctionner en parallèle d'autres appareils d'extraction forcée d'air.

### Danger de mort par asphyxie due aux fuites de produits de combustion, si la combustion est insuffisante

Les fuites de produits de combustion peuvent entraîner des accidents mortels. En cas de conduits de fumisterie endommagés ou non étanches ou en cas d'odeur de produits de combustion, respecter les règles de comportement suivantes.

- ▶ Fermer l'arrivée du combustible.
- ▶ Ouvrir portes et fenêtres.
- ▶ Le cas échéant, avertir tous les habitants et quitter le bâtiment.
- ▶ Empêcher l'accès de tierces personnes au bâtiment.

- ▶ Réparer immédiatement les dommages sur les conduits de fumisterie.
- ▶ Assurer l'alimentation en air de combustion.
- ▶ Ne pas obturer ni diminuer les orifices d'aération sur les portes, fenêtres et murs.
- ▶ Assurer également une alimentation en air de combustion suffisante pour les générateurs de chaleur installés ultérieurement, par ex. les ventilateurs d'évacuation d'air ainsi que les ventilateurs de cuisine et climatiseurs avec évacuation de l'air vers l'extérieur.
- ▶ En cas d'alimentation en air de combustion insuffisante, ne pas mettre en marche le produit.

#### **⚠ Installation, mise en service et maintenance**

L'installation, la première mise en service et la maintenance doivent être exécutées par une entreprise spécialisée qualifiée.

- ▶ En fonctionnement cheminée : s'assurer que le local d'installation répond aux exigences en matière d'aération.
- ▶ Ne pas réparer, manipuler ni désactiver les éléments nécessaires à la sécurité.
- ▶ N'utiliser que des pièces de rechange fabricant.
- ▶ Contrôler l'étanchéité des conduites de gaz après leur installation.

#### **⚠ Installation, mise en service et entretien**

L'installation, la première mise en service et la maintenance doivent être exécutées par un professionnel qualifié.

- ▶ Contrôler l'étanchéité au gaz après avoir effectué des travaux sur des pièces conductrices de gaz.
- ▶ S'assurer que le local d'installation répond aux exigences en matière d'aération.
- ▶ N'utiliser que des pièces de rechange d'origine.

#### **⚠ Danger de mort dû au monoxyde de carbone**

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz toxique produit, entre autres, par la combustion incomplète de combustibles fossiles, tels que le fioul, le gaz ou les combustibles solides.

Des risques surviennent si du monoxyde de carbone s'échappe de l'installation en raison d'un défaut ou d'une fuite et s'accumule à l'intérieur sans que l'on s'en aperçoive.

Le monoxyde de carbone est invisible, incolore et inodore.

Pour éviter les dangers causés par le monoxyde de carbone :

- ▶ Faire inspecter et entretenir régulièrement l'installation par une entreprise qualifiée.
- ▶ Utiliser des détecteurs de monoxyde de carbone qui avertissent à temps des fuites de monoxyde de carbone.

- ▶ En cas de suspicion de fuite de monoxyde de carbone :
  - Avertir tous les habitants et quitter immédiatement le bâtiment.
  - Informer une entreprise spécialisée qualifiée.
  - Faire éliminer les défauts.

#### **⚠ Révision, nettoyage et maintenance**

Pour un fonctionnement sûr et respectueux de l'environnement, l'entretien et le nettoyage doivent être effectués au moins une fois tous les 12 mois, conformément au chapitre 8.

L'utilisateur est responsable de la sécurité de l'installation de chauffage et du respect de l'environnement.

L'absence ou la mauvaise exécution de la révision, du nettoyage et de la maintenance peut entraîner des dommages corporels, voire un danger un mort ainsi que des dommages matériels.

Nous recommandons de conclure un contrat de révision annuelle et de maintenance réactive avec un prestataire spécialisé et agréé.

Les travaux ne peuvent être réalisés que par un prestataire spécialisé agréé qui est tenu d'effectuer tous les travaux et d'éliminer les défauts repérés.

#### **⚠ Transformation et réparations**

Toute modification non conforme sur l'appareil ou sur les autres pièces de l'installation peut entraîner des blessures et/ou des dommages matériels.

- ▶ Faire réaliser ces travaux exclusivement par une entreprise spécialisée qualifiée.
- ▶ Ne jamais retirer l'habillage de l'appareil.
- ▶ N'effectuer aucune modification sur l'appareil ni sur d'autres composants de l'installation.

#### **⚠ Fonctionnement basé sur l'air ambiant**

Le site d'installation doit être bien ventilé conformément aux indications du présent manuel et des directives locales.

- ▶ Ne jamais couvrir ou diminuer la taille des orifices de ventilation sur les portes, les fenêtres et les murs.
- ▶ S'assurer du respect des exigences de ventilation en accord avec un technicien spécialisé qualifié :
  - Si des modifications structurelles sont effectuées (p. ex. remplacement des fenêtres et des portes)
  - Si des appareils avec une évacuation de l'air vers l'extérieur sont installés par la suite (p. ex. ventilateur d'évacuation ou de bouclage, hotte aspirante ou appareils de climatisation).

#### **⚠ Air de combustion/air ambiant**

L'air dans le local d'installation doit être exempt de substances inflammables ou chimiques agressives.

- ▶ Ne pas utiliser ou entreposer des matières facilement inflammables ou explosives (papier, essence, diluants, peintures, etc.) à proximité du générateur de chaleur.
- ▶ Ne pas utiliser ou stocker de substances activatrices de corrosion (solvants, colles, détergents chlorés, etc.) à proximité du générateur de chaleur.

### **⚠ Remise à l'utilisateur**

Lors de la remise, montrer à l'utilisateur comment faire fonctionner le système de production d'eau chaude et l'informer sur son état de fonctionnement.

- ▶ Expliquer comment faire fonctionner l'installation de production d'eau chaude et attirer l'attention de l'utilisateur sur toute mesure de sécurité utile.
- ▶ Souligner en particulier les points suivants :
  - Les altérations et les réparations doivent être effectuées uniquement par une entreprise qualifiée.
  - Pour un fonctionnement sûr et respectueux de l'environnement, l'entretien et le nettoyage doivent être effectués au moins une fois tous les 12 mois, conformément au chapitre 8.
  - Le chauffe-eau ne doit fonctionner qu'avec l'habillage mis en place et fermé.
- ▶ Indiquer les conséquences possibles (dommages corporels, notamment le danger de mort ou les dommages matériels) résultant d'une révision, d'un nettoyage et d'un entretien inexistant ou inadéquat.
- ▶ Souligner les dangers du monoxyde de carbone (CO) et recommander l'utilisation de détecteurs de CO.
- ▶ Remettre la notice d'installation et d'utilisation à l'utilisateur pour qu'il la conserve en lieu sûr.

---

## **2 Règlements**

Pour que l'installation et le fonctionnement du produit soient conformes aux règlements, respecter tous les règlements nationaux et régionaux en vigueur ainsi que les règles et directives techniques.

Le document 6720807972 contient des informations relatives aux règlements en vigueur. Il est possible d'utiliser la recherche de documents sur notre site Internet pour l'affichage. L'adresse Internet est indiquée au dos de cette notice.

### 3 Caractéristiques de l'appareil

Appareils de production d'eau chaude sanitaire, opérationnels en actionnant simplement un élément de commande.

#### 3.1 Déclaration de conformité

La fabrication et le fonctionnement de ce produit répondent aux directives européennes et nationales en vigueur.

**CE** Le marquage CE prouve la conformité du produit avec toutes les prescriptions européennes légales, qui prévoient la pose de ce marquage.

Le texte complet de la déclaration de conformité est inclus dans la notice d'installation et disponible sur Internet : [www.bosch-homecomfort.be](http://www.bosch-homecomfort.be).

#### 3.2 Aperçu du type

Type	Pays	Réf.
T4204 9 D 23	BE	7736505681
T4204 9 D 23	BE	7736505682

Tab. 1 Aperçu du type

#### 3.3 Tableau des types

T	4204	9	D	23
T	4204	9	D	31

Tab. 2 Tableau des types

[T]	Chauffe-eau au gaz
[4204]	Version
[9]	Puissance ECS (l/mn)
[D]	Ecran
[23]	Appareil réglé pour le gaz naturel
[31]	Appareil réglé pour le propane

Chiffres caractéristiques de chaque groupe de gaz conformément à EN 437:

Chiffres caractéristiques	Indice de Wobbe ( $W_S$ ) (15 °C)	Catégorie de gaz
23	12,7-15,2 kWh/m <sup>3</sup>	2E+ (Gaz naturel)
31	20,2-21,3 kWh/m <sup>3</sup>	3+ (G.P.L.)

Tab. 3 Groupe de gaz

#### 3.4 Contenu de livraison

- Chauffe-eau gaz
- Jeu de pièces de fixation
- Accessoire de raccordement d'eau
- Accessoires de raccordement gaz
- Deux piles type R20 1,5V

- Documentation de l'appareil

#### 3.5 Plaque signalétique

La plaque signalétique se trouve en bas sur le côté extérieur de l'appareil.

Vous y trouverez des indications sur la puissance de l'appareil, l'homologation et le numéro de série.

#### 3.6 Description de l'appareil

- Appareil mural
- Allumage à l'aide d'un dispositif électronique contrôlé par l'ouverture du robinet d'eau
- Ecran numérique pour l'affichage de la température, le fonctionnement et les défauts du brûleur
- Appareil fonctionnant au gaz naturel et au gaz liquide.
- Chambre de combustion sans revêtement étain/plomb
- Robinet d'eau composé de polyamide renforcé de fibre de verre 100% recyclable
- Contrôle automatique du débit d'eau, à l'aide d'un dispositif permettant de maintenir un débit constant malgré les fluctuations de pression
- La modulation du débit de gaz est proportionnelle au débit d'eau pour maintenir une augmentation de température constante
- Sonde de température pour le contrôle de la température d'eau :
  - A la sortie de l'appareil
- Dispositifs de sécurité :
  - L'électrode de contrôle empêche l'extinction accidentelle de la flamme du brûleur
  - Dispositif de contrôle anti-débordement éteignant l'application en cas de mauvaises conditions d'évacuation des fumées
  - Dispositif de contrôle d'état de la flamme du brûleur, qui arrête l'appareil si l'état de la flamme est insuffisant
  - Limiteur de température empêche une surchauffe de la chambre de combustion
  - Dispositif de contrôle d'état de la chambre de combustion.

#### 3.7 Accessoires (non inclus dans la livraison)

- Accessoires de fumisterie

**3.8 Dimensions**

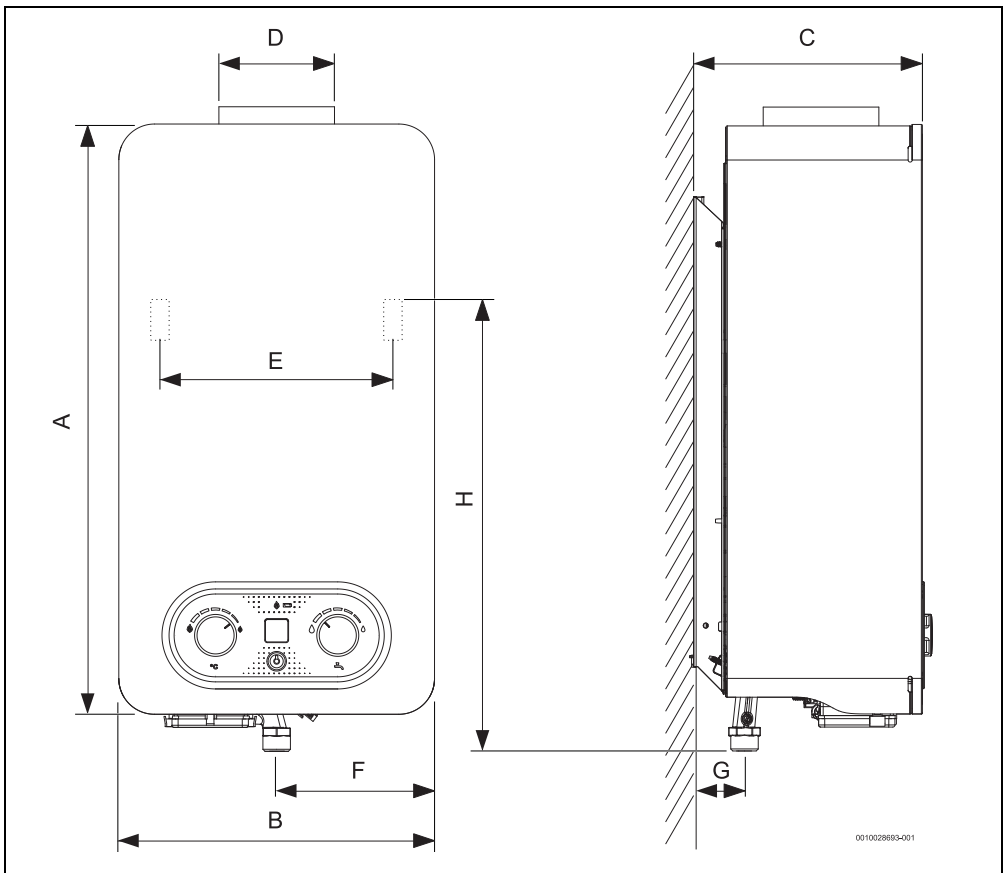


Fig. 1 Dimensions (en mm)

	A	B	C	D	E	F	G	H	Raccordements			
									Eau Froid	Chaud	Gaz naturel	Gaz liquide
...9...	580	310	225	112,5	228	155	50	526,5	¾"	½"	½"	½"

Tab. 4 Dimensions (en mm)

### 3.9 Conception de l'appareil

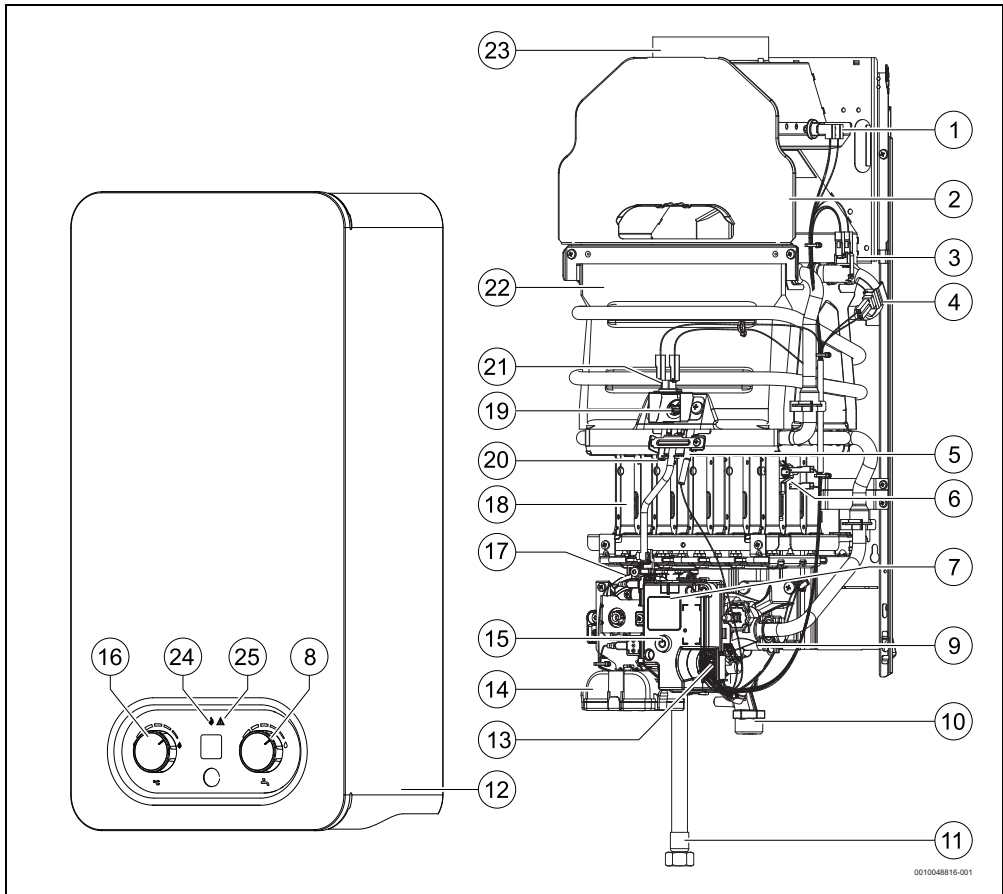


Fig. 2 Conception de l'appareil

- |  |   |
|--|---|
| [1] Appareil de commande pour évacuation des fumées          | [15] Interrupteur Marche/Arrêt  |
| [2] Cheminée   | [16] Régulation de la puissance   |
| [3] Limiteur de température                                  | [17] Bloc gaz   |
| [4] Sonde de température d'eau chaude à la sortie d'eau      | [18] Brûleur  |
| [5] Électrode de contrôle                                    | [19] Veilleuse  |
| [6] Appareil de commande pour le statut de flamme du brûleur | [20] Électrode d'allumage   |
| [7] Affichage numérique                                      | [21] Appareil de commande pour le statut de la chambre de combustion      |
| [8] Contrôle de température/débit                            | [22] Chambre de combustion  |
| [9] Robinet d'eau  | [23] Manchette pour le raccordement à la conduite d'évacuation des fumées |
| [10] Entrée de gaz   | [24] LED - surveillance des états de fonctionnement du brûleur            |
| [11] Sortie d'eau  | [25] LED - contrôle de l'état des piles/témoin de défaut                  |
| [12] Façade  |   |
| [13] Bobine d'allumage                                       |   |
| [14] Compartiment des piles                                  |   |

## 4 Notice d'utilisation



En cas de première utilisation :

- ▶ Ouvrir toutes les vannes d'arrêt pour le gaz et l'eau.
- ▶ Respecter les consignes de sécurité et les avertissements.



### PRUDENCE

#### Risques de brûlures !

Dans la zone du brûleur, l'habillage peut atteindre des températures élevées. Risque de brûlure en cas de contact.

#### Utilisation conforme

L'appareil doit être utilisé et fonctionner temporairement uniquement pour la production d'eau chaude sanitaire sur les installations domestiques ou à des fins similaires.

Toute autre utilisation est considérée comme étant non conforme à l'usage prévu. Les dégâts éventuels qui en résulteraient sont exclus de la garantie.

#### Inspection et maintenance

Pour un fonctionnement sûr et respectueux de l'environnement, l'entretien et le nettoyage doivent être effectués au moins une fois tous les 12 mois, conformément au chapitre 8. Le propriétaire est responsable de la sécurité de l'installation de chauffage et du respect de l'environnement.

L'absence ou la mauvaise exécution de la révision, du nettoyage et de la maintenance peut entraîner des dommages corporels, voire un danger un mort ainsi que des dommages matériels.

Nous recommandons de conclure un contrat de révision annuelle et de maintenance réactive avec un prestataire spécialisé et agréé.

Les travaux ne peuvent être réalisés que par un prestataire spécialisé agréé qui est tenu d'effectuer tous les travaux et d'éliminer les défauts repérés.

#### Modifications et réglages

La conversion à une autre catégorie de gaz et/ou les travaux de réglage sur l'appareil ne doivent être réalisés que par le fabricant.



Ne pas manipuler les composants plombés.

#### Limitation du temps d'utilisation

Pour garantir un fonctionnement sûr et respectueux de l'environnement, la durée d'utilisation en continu de l'appareil est limitée à 30 minutes maximum.

### 4.1 Affichage numérique - description

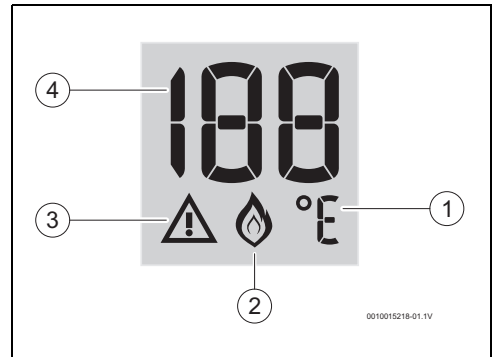


Fig. 3 Affichage numérique

- [1] Unités de mesure de température
- [2] Etat du brûleur
- [3] Message de défaut
- [4] Code température/défaut

### 4.2 Avant la mise en service de l'appareil



### PRUDENCE

**La première mise en service de l'appareil doit être effectuée par un spécialiste qualifié qui met à disposition du client toutes les informations nécessaires au fonctionnement conforme de l'appareil.**

- ▶ Vérifier que la catégorie de gaz indiquée sur la plaque signalétique correspond à celle utilisée.
- ▶ Ouvrir le robinet d'eau de l'installation.
- ▶ Ouvrir le robinet de gaz de l'installation.

### 4.3 Piles

#### Installation des piles

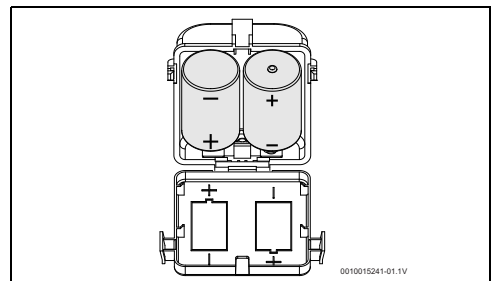


Fig. 4 Installation des piles

### Remplacement des piles

Si la LED rouge commence à clignoter :

- ▶ Veiller à remplacer les piles.

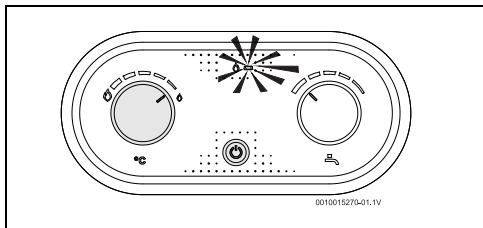


Fig. 5 Remplacement des piles

### Précautions à prendre lors de l'utilisation des piles

- ▶ Ne pas jeter les piles usagées à la poubelle.
- ▶ Les rapporter dans un site de collecte approprié au recyclage.
- ▶ Ne pas réutiliser les piles usagées.
- ▶ Uniquement utiliser le type de piles indiqué.

## 4.4 Mise en marche / arrêt de l'appareil

### Mise en marche

- ▶ Appuyer sur l'interrupteur. 

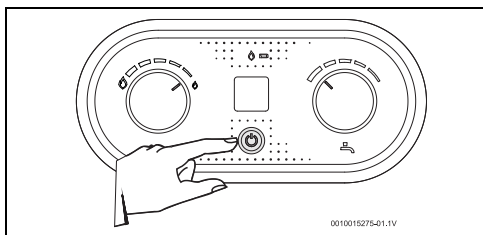



Fig. 6 Mise en marche / arrêt de l'appareil

### Arrêt

- ▶ Appuyer sur l'interrupteur. 

## 4.5 Régulation puissance

Température d'eau plus faible.

Puissance calorifique plus faible.

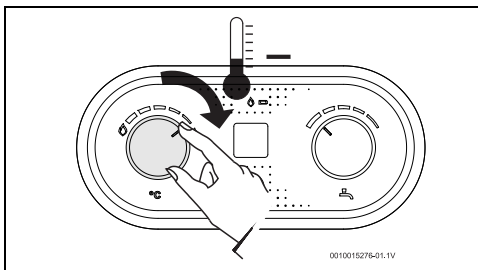


Fig. 7 Diminuer la puissance

Température supérieure de l'eau.

Puissance calorifique supérieure.

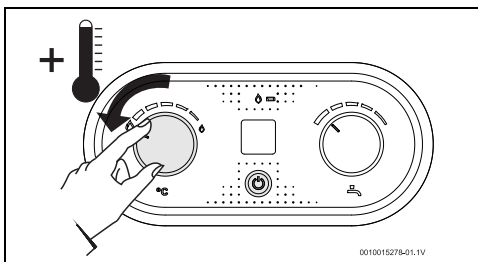


Fig. 8 Augmenter la puissance

## 4.6 Réglage de la température/du débit

- ▶ Tourner dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Augmente le débit et réduit la température de l'eau.

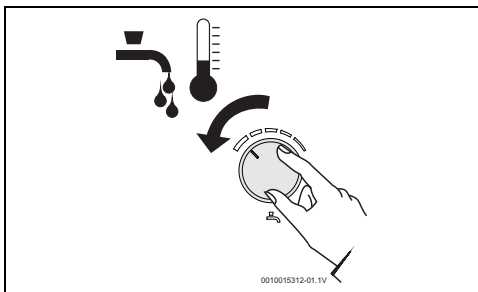


Fig. 9

- ▶ Tourner dans le sens des aiguilles d'une montre. Réduit le débit et augmente la température de l'eau.

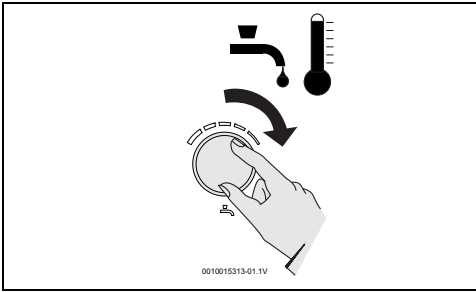


Fig. 10

Régler la température sur la valeur minimale requise réduit la consommation d'énergie et d'eau ainsi que la probabilité de dépôts de calcaire dans la chambre de combustion.

 **PRUDENCE**

**Risque d'ébullantage !**

Risque d'ébullantage pour les enfants ou les seniors. Cet appareil peut fournir de l'eau à des températures supérieures à 50 °C.

- ▶ Vérifier toujours la température de l'eau avec la main. La température indiquée à l'écran n'est qu'une valeur approximative.

**4.7 Vidange de l'appareil**

**AVIS**

**Risque de détérioration des locaux !**

Chaque fois qu'il y a un risque que l'eau à l'intérieur de l'appareil gèle, cela peut endommager ses composants.

- ▶ Placer un réservoir sous l'appareil pour récupérer toute l'eau sortant de l'appareil.
- ▶ Vidanger l'appareil.

En cas de risque de gel, procéder comme suit :

- ▶ Retirer les piles.
- ▶ Fermer le robinet d'eau en amont de l'appareil.
- ▶ Ouvrir un robinet d'eau chaude sanitaire.
- ▶ Retirer la goupille de retenue [1].
- ▶ Retirer le capuchon [2].
- ▶ Vider toute l'eau de l'intérieur de l'appareil.

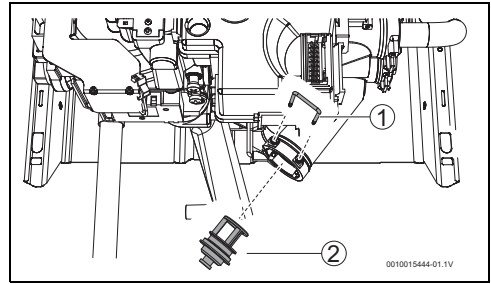


Fig. 11 Évacuation

- [1] Goupille de retenue
- [2] Capuchon

**4.8 Codes de défaut sur l'affichage numérique**

- ▶ Voir tabl. 7, page 24.

**4.9 Réinitialiser l'appareil**

Certains défauts peuvent être éliminés en réinitialisant l'appareil :

- ▶ Fermer puis rouvrir un robinet d'eau chaude.

**4.10 Dispositif de contrôle anti-débordement**

**Fonctionnement et mesures de protection**

 **DANGER**

**Risque d'empoisonnement !**

Le dispositif de contrôle anti-débordement ne doit en aucun cas être désactivé, endommagé ou remplacé par une autre pièce.

Ce dispositif contrôle les conditions d'une évacuation parfaite des fumées et désactive l'appareil automatiquement si ces conditions ne sont pas assurées. Ceci empêche que les fumées ne pénètrent dans le local d'installation de l'appareil.

Le dispositif redémarre après une phase de refroidissement.

Si l'appareil s'arrête en cours de fonctionnement :

- ▶ Aérer le local d'installation.
- ▶ Patienter 10 minutes et remettre l'appareil en marche.

Si l'appareil continue de s'arrêter en cours de fonctionnement :

- ▶ Contacter un spécialiste qualifié.

 **DANGER**

**Risque d'empoisonnement !**

L'utilisateur ne doit effectuer aucune manipulation sur l'appareil.

### 4.11 Nettoyer le carénage de l'appareil

- ▶ Nettoyer le carénage de l'appareil uniquement avec un chiffon humide et un peu de détergent.



Ne pas utiliser de détergents favorisant la corrosion et/ou abrasifs.

## 5 Installation préalable



L'installation, l'installation gaz, l'installation eau, le raccordement de la conduite d'évacuation des fumées/des tuyaux d'aspiration de l'air, le raccordement électrique (le cas échéant) et la mise en service initiale sont des opérations réservées aux techniciens spécialisés et qualifiés.

- ▶ Respecter les consignes de sécurité et les avertissements.



Pour que l'installation et le fonctionnement de l'appareil soient corrects, respecter tous les règlements nationaux et régionaux en vigueur, ainsi que les règles et les directives techniques.



L'appareil peut uniquement être utilisé dans les pays indiqués sur la plaque signalétique.



Avant l'installation :

- ▶ consulter la société de fourniture de gaz et les normes appliquées aux appareils à gaz et à la ventilation des pièces
- ▶ Vérifier que l'appareil à installer correspond au type de gaz fourni.
- ▶ Vérifier que toutes les pièces indiquées sont incluses.
- ▶ Retirer les capuchons des raccords de gaz et d'eau.

### Qualité de l'eau

L'appareil sert à produire de l'eau chaude sanitaire pour l'utilisation domestique conformément aux prescriptions en vigueur. Dans les zones présentant une dureté d'eau plus importante, il est recommandé d'utiliser un système de traitement d'eau. Pour minimiser le risque d'entartrage du circuit

hydraulique, les paramètres de l'eau chaude sanitaire doivent se situer dans les valeurs limites suivantes.

TDS (teneur totale de matières solides dissoutes) (mg/l)	Dureté (mg/l)	pH
0 - 600	0 - 180	6,5 - 9,0

Tab. 5

### AVIS

#### Dégâts sur l'appareil !

Le non-respect de ces valeurs peut entraîner une obturation partielle et réduire la durée de vie du corps de chauffe.

- ▶ Respecter les spécifications indiquées ci-dessus.

## 5.1 Choisir le lieu d'installation

### 5.1.1 Lieu d'installation

#### Consignes générales

- ▶ Respecter les déterminations spécifiques de chaque pays.
- ▶ Ne jamais installer l'appareil au-dessus d'une source de chaleur.
- ▶ Respecter les mesures minimales d'installation indiquées à la Fig. 12.
- ▶ Installer l'appareil dans un endroit bien ventilé, à l'abri des températures négatives, équipé d'une conduite d'évacuation des fumées.
- ▶ L'appareil doit être installé à une hauteur minimale de 1,60 m. Si cela n'est pas possible, l'appareil doit être installé de manière à éviter tout contact accidentel par les utilisateurs.

#### En cas de risque de gel

- ▶ Eteindre l'appareil.
- ▶ Retirer les piles.
- ▶ Vidanger l'appareil (→fig. 4.7).



### ! DANGER

#### Danger de mort dû au risque d'explosion !

Une teneur élevée et permanente en ammoniac peut entraîner une corrosion sous contrainte sur les pièces en laiton (par ex. robinets gaz, écrous-raccords). Il y a donc un risque d'explosion due à une fuite de gaz.

- ▶ Ne pas utiliser des appareils à gaz dans les pièces où la concentration en ammoniac est élevée et permanente (par ex. étables ou locaux de stockage d'engrais).
- ▶ Si le contact avec de l'ammoniac est inévitable : s'assurer qu'aucun élément en laiton n'a été monté.

**Appareils de type B**

- ▶ Installer l'appareil uniquement dans les pièces d'un volume minimum de 8m<sup>3</sup> (le volume des meubles ne doit alors être pris en compte que s'il est supérieur à 2 m<sup>3</sup>).

**Arrivée d'air (appareils de type B)**

L'endroit prévu pour l'installation de l'appareil doit être pourvu d'une arrivée d'air directement raccordée à l'extérieur, selon le tableau.

Débit d'air minimum	Espace minimum utilisable
≥ 1,6 m <sup>3</sup> /h par kW	ou ≥ 150 cm <sup>2</sup>

Tab. 6

Les exigences minimales sont indiquées ci-dessous. Toutefois, il convient de tenir compte des exigences de chaque pays.

La grille d'amenée d'air neuf pour l'air de combustion doit être placée dans un endroit sans obstruction.

Afin d'éviter toute corrosion, l'air de combustion doit être exempt de substances agressives.

Les substances agressives sont par ex. les hydrocarbures halogénés qui contiennent du chlore ou du fluor. Ces substances sont contenues dans les solvants, les peintures, les colles, les gaz propulseurs ou les carburants ainsi que les détergents domestiques.

Si ces conditions ne sont pas remplies, installer l'appareil dans un autre endroit.

**Température de surface**

La température maximale de la surface de l'appareil est inférieure à 85 °C. Il n'est donc pas nécessaire de prendre des mesures de protection particulières pour les matériaux et meubles encastrés combustibles. En cas de divergence, respecter les prescriptions nationales applicables en la matière.

**5.2 Distances minimales**

Déterminer le lieu d'installation de l'appareil en tenant compte des limites suivantes :

- ▶ Distance maximale de toutes les pièces en saillie telles que les tuyaux, tubes, etc.
- ▶ Accès suffisant nécessaire aux opérations de maintenance, en respectant les exigences minimales indiquées sur la fig. 12.

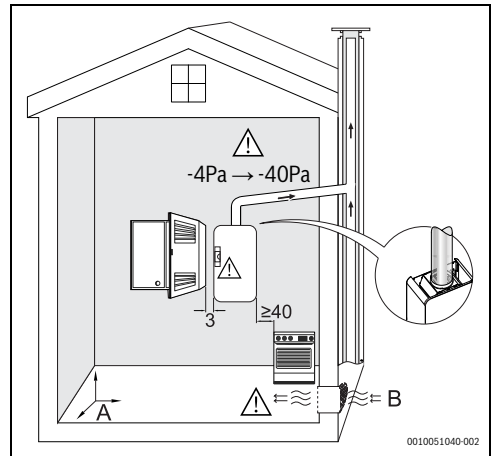


Fig. 12 Exigences minimales

- [A] 1 m<sup>3</sup> par kW
- [B] ≥ 1,6 m<sup>3</sup>/h par kW ou ≥ 150 cm<sup>2</sup>

**6 Installation (uniquement pour les techniciens spécialisés et qualifiés)**

**6.1 Points de fixation de l'appareil**



Avant le montage des points de fixation :

- ▶ Garantir le fonctionnement conforme des raccords de gaz/d'eau et d'évacuation des fumées.

Aucune protection murale spéciale n'est nécessaire. Le mur doit être plan et suffisamment porteur pour supporter le poids de l'appareil.

- ▶ Effectuer les perçages nécessaires (Ø 8 mm) en tenant compte des dimensions indiquées au tableau 4.
- ▶ Monter les chevilles et crochets muraux fournis.

**6.2 Fixation de l'appareil**

- ▶ Retirer l'habillage de l'appareil (→ section 8.1).
- ▶ Fixer l'appareil aux crochets muraux de manière à ce qu'il soit vertical.

**AVIS**

**Risques de dégâts matériels !**

Ne jamais poser l'appareil sur les raccords de gaz et d'eau.

### 6.3 Raccordement à la conduite d'évacuation des fumées

**DANGER**

#### Risque d'empoisonnement !

Si les exigences ci-dessous ne sont pas remplies, des gaz de combustion s'échapperont dans la pièce dans laquelle l'appareil est installé, ce qui causera des dommages corporels voire la mort.

- ▶ Lors de l'installation de la conduite d'évacuation des fumées, veiller à ce qu'elle soit parfaitement étanche.
- ▶ L'appareil ne doit pas être raccordé à une conduite d'évacuation des fumées susceptible d'être affectée par la chaleur (par ex. gaines en plastique ou gaines à revêtement plastique interne).

- Tous les appareils doivent obligatoirement être raccordés à une conduite d'évacuation des fumées suffisamment dimensionnée, via un raccord de conduite étanche d'une taille appropriée, conformément aux règles et règlements en vigueur dans le pays.
- La gaine technique de l'appareil doit :
  - être verticale (les sections horizontales doivent être réduites au minimum voire totalement éliminées)
  - être isolée thermiquement
  - être dotée d'une sortie située au-dessus de plus haut point du toit
  - être insérée à l'intérieur de la bague de la cheminée (→ dimension de la bague dans le Tabl. 4), sans espace libre, et reposer sur les raccords. En présence d'un espace libre, le raccordement doit être étanchéifié à l'aide du matériau adapté (Fig. 13),
  - être équipée d'une protection contre le vent/la pluie sur le dessus.



Toutes les pièces qui ne sont pas d'origine, doivent être certifiées conformément à la réglementation européenne sur les produits du bâtiment (UE) n° 305/2011.

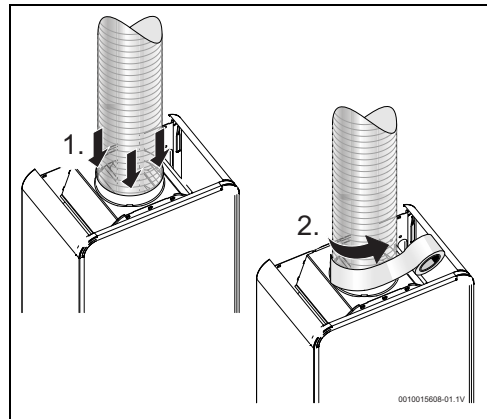


Fig. 13

Si la conduite d'évacuation des fumées passe à travers des parois et/ou meubles contenant des matériaux inflammables :

- ▶ Isoler thermiquement la conduite d'évacuation des fumées afin de garantir que la température de la surface de contact est inférieure à 85 °C.



Si ces conditions ne sont pas remplies, il faut placer la conduite d'évacuation des fumées à un autre endroit.

### 6.4 Raccordement d'eau

**AVIS**

#### Risques de dégâts matériels !

Fuites d'eau.

- ▶ Contrôler l'étanchéité de tous les raccords après avoir terminé les travaux.

- ▶ Marquer les conduites d'eau froide et d'eau chaude pour éviter de les intervertir.

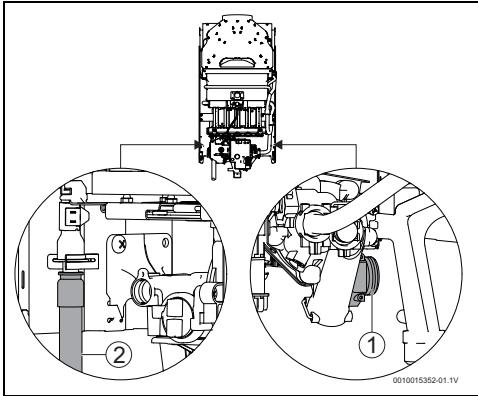


Fig. 14 Raccordement d'eau

- [1] Eau froide
- [2] Eau chaude sanitaire

- ▶ Les raccords d'eau froide [1] et d'eau chaude [2] doivent être réalisés avec les accessoires fournis ou recommandés.



Pour éviter les défauts dus à des variations subites de pression pour l'alimentation de l'eau, il faut installer un groupe de sécurité avec clapet anti-retour au raccordement d'eau froide de l'appareil.

## 6.5 Raccordement de gaz



**DANGER**

### Risque d'incendie ou d'explosion !

Le non-respect des normes légales peut provoquer un incendie ou des explosions entraînant des dommages matériels ou des blessures graves voire mortelles.



**DANGER**

### Risque d'incendie ou d'explosion !

Échappement de gaz.

- ▶ Contrôler l'étanchéité de tous les raccords après avoir terminé les travaux.



Utiliser uniquement des accessoires d'origine.

Le raccordement gaz de l'appareil doit respecter les prescriptions du pays où l'appareil est installé.

- ▶ S'assurer tout d'abord que l'appareil à installer concorde avec la catégorie de gaz fournie.
- ▶ Installer un robinet gaz dans la conduite de raccordement du gaz le plus près possible de l'appareil.
- ▶ Après avoir terminé le raccordement du gaz, la tuyauterie de gaz doit être nettoyée à fond et être testée.
- ▶ Vérifier si la pression et le débit fourni par le réducteur de pression installé correspondent aux valeurs indiquées pour l'appareil (→ tabl. 8).

### Raccordement au réseau d'alimentation du gaz

- ▶ Pour une installation avec raccordement à un réseau d'alimentation de gaz il faut utiliser des tuyaux métalliques conformément aux normes en vigueur.

Pour raccorder le chauffe-eau au réseau d'alimentation de gaz, il faut utiliser les accessoires joints :

- ▶ Visser à fond le filetage du raccord de gaz.

## 7 Mise en service de l'appareil (uniquement pour les spécialistes qualifiés)



Ne pas manipuler les composants plombés.

Les appareils ont été livrés plombés après avoir été réglés en usine selon les valeurs indiquées sur la plaque signalétique.

### Eau chaude

- ▶ Ouvrir les robinets de gaz et d'eau.
- ▶ Vérifier l'étanchéité de tous les raccordements.
- ▶ Correctement monter les deux piles fournies avec l'appareil.
- ▶ Allumer l'appareil.
- ▶ Ouvrir un robinet d'eau chaude sanitaire.



Si l'appareil ne s'allume pas, il peut s'avérer nécessaire d'ajuster le micro-interrupteur, pour cela :

- ▶ voir section 8.4.

- ▶ Vérifier le fonctionnement correct du dispositif de contrôle anti-débordement (→ section 8.5).

**Gaz naturel (G20)**

Les appareils ne doivent pas être mis en service si la pression de raccordement du gaz est inférieure à 17 mbar ou supérieure à 25 mbar.

**GPL**

Ne pas démarrer les appareils si la pression d'entrée de gaz :  
est inférieure à 25 mbar ou supérieure à 45 mbar (propane)  
et inférieure à 20 mbar ou supérieure à 35 mbar (butane).

**7.1 Régler l'appareil****8 Maintenance (uniquement pour les techniciens spécialisés et qualifiés)****PRUDENCE****Dégâts matériels et/ou dommages corporels dus à des détergents inappropriés !**

Les détergents inappropriés, avec des composants inflammables, peuvent exploser et/ou provoquer des incendies.

- ▶ Ne pas utiliser de détergents avec gaz inflammables.

**DANGER****Risque de monoxyde de carbone !**

Pour un fonctionnement sûr et respectueux de l'environnement, l'entretien et le nettoyage doivent être effectués au moins une fois tous les 12 mois, conformément au chapitre 8.



La maintenance doit être effectuée uniquement par un technicien spécialisé et qualifié.

**AVERTISSEMENT****Fuites !**

Fuites de gaz/d'eau.

- ▶ Veiller à ce que les injecteurs des conduites de distribution de gaz ne soient jamais démontés.
- ▶ S'assurer que tous les joints et les joints toriques sont correctement positionnés lors de l'installation.  
En particulier lorsqu'une opération de maintenance est réalisée sur l'appareil au mur, car il y a risque que les joints et les joints toriques ne restent pas dans la position appropriée.

- ▶ La maintenance de l'appareil doit être effectuée exclusivement par le service technique de la marque.
- ▶ Utiliser uniquement des pièces de rechange fabricant.
- ▶ Les pièces de rechange de la liste de pièces de rechange de l'appareil peuvent être commandées.
- ▶ Fermer tous les dispositifs de verrouillage pour le gaz et l'eau.
- ▶ Remplacer les joints et les joints toriques retirés par de nouveaux.
- ▶ Seul le lubrifiant suivant peut être utilisé :
  - Sur les raccords hydrauliques:  
Unisilikon L 641 (8 709 918 413 0) (30 g)  
Unisilikon L 641 (8 738 717 571) (500 g)
  - Raccords filetés pour tube pour le gaz:  
HFt 1 v 5 (8 709 918 010).

**8.1 Retirer le carénage**

- ▶ Retirer le sélecteur de puissance [1].
- ▶ Retirer le sélecteur de température / volume d'eau [2].

- ▶ Retirer les deux vis de fixation du carénage [3] avant.

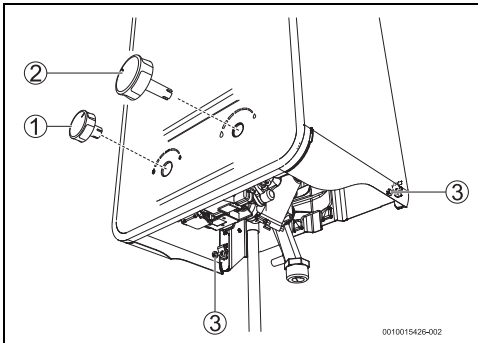


Fig. 15 Retirer le carénage

- [1] Sélecteur de puissance
- [2] Sélecteur de température / volume d'eau
- [3] vis de fixation

- ▶ Basculer le carénage légèrement vers l'avant.
- ▶ Glisser le carénage vers le haut.
- ▶ Retirer le carénage.

## 8.2 Entretien régulier

### Contrôle du fonctionnement

- ▶ Contrôler le fonctionnement correct de tous les éléments de sécurité, de réglage et de contrôle.

### Éléments de sécurité à contrôler (→ fig. 2)

- Dispositif de contrôle anti-débordement
- Limiteur de température
- Électrode de contrôle
- Dispositif de contrôle d'état de la flamme du brûleur
- Dispositif de contrôle d'état de la chambre de combustion

Le bon fonctionnement de l'électrode d'ionisation peut être vérifié comme suit :

- ▶ Démarrer l'appareil.
- ▶ Débrancher le raccordement à l'électrode de contrôle. L'appareil devrait s'éteindre en quelques secondes.

Le bon fonctionnement du dispositif de contrôle anti-débordement peut être vérifié conformément au chapitre 8.5 "Appareil de commande de la conduite d'évacuation des fumées".

Le bon fonctionnement des autres éléments peut être vérifié comme suit :

- ▶ Démarrer l'appareil.
- ▶ Approcher une source de chaleur vers l'élément à tester (p. ex. un sècheur)  
L'appareil devrait s'éteindre en quelques minutes.



Après avoir vérifié le bon fonctionnement d'un élément, il faut attendre environ 10 minutes avant de remettre l'appareil en service.

### 8.2.1 Chambre de combustion

Pour démonter la chambre de combustion :

- ▶ Retirer toutes les connexions vers les capteurs, les appareils de commande, l'électrode d'allumage et l'électrode de contrôle.
- ▶ Retirer la baguette de maintien de la chambre de combustion qui la relie à la conduite d'évacuation des fumées.

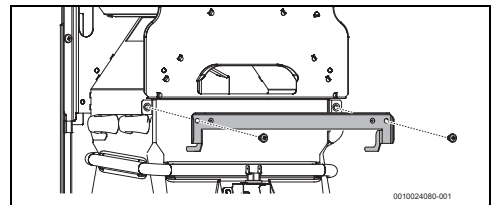


Fig. 16

- ▶ Retirer les vis qui maintiennent le brûleur vers l'arrière [1].

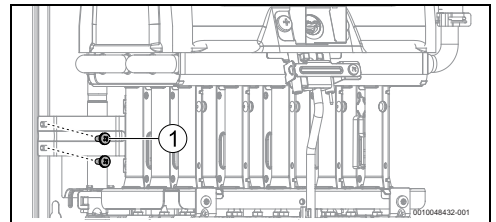


Fig. 17

- [1] Vis maintenant le brûleur vers l'arrière

- ▶ Retirer les vis qui maintiennent le support de la veilleuse [1].
- ▶ Retirer les vis qui maintiennent le raccord-union de l'appareil de commande pour le statut de la chambre de combustion [2].

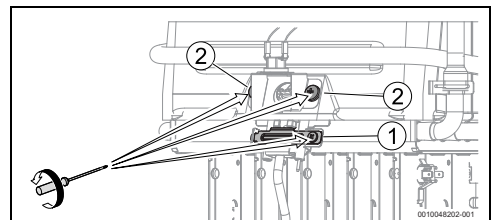


Fig. 18

- [1] Vis maintenant le support de la veilleuse
- [2] Vis maintenant l'appareil de commande pour le statut de la chambre de combustion

► Retirer les 2 supports latéraux.

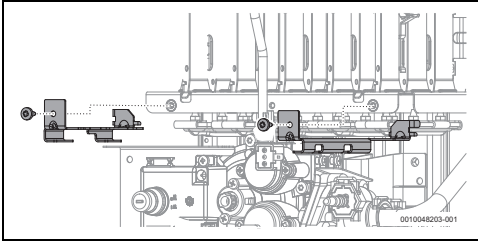


Fig. 19

- Retirer les clips de fixation des conduites d'eau de la chambre de combustion [1].
- Retirer l'anneau de fixation [2] et la conduite d'eau froide sanitaire [3].

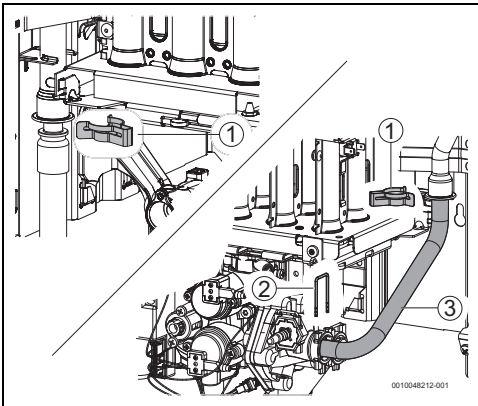


Fig. 20

- [1] Clip de fixation
- [2] Anneau de fixation
- [3] Tuyau d'eau froide sanitaire

- Tirer doucement le module du brûleur et la chambre de combustion.
- Retirer la chambre de combustion.
- Si elle est encrassée :
  - Nettoyer la chambre en appliquant un jet d'eau dans le sens de la longueur des plaques.

#### AVIS

#### Risque de détérioration de l'appareil !

Risque de dommages à la chambre de combustion !

- Ne pas appliquer un jet trop fort ou dans une autre direction que celle indiquée.
- Si les saletés demeurent, tremper les plaques dans de l'eau chaude avec du détergent et nettoyer soigneusement.
- Dans les régions où la dureté de l'eau est moyenne/élevée : détartrer les conduites de la chambre de combustion.
- Monter la chambre de combustion avec des joints neufs.

#### 8.2.2 Brûleur

- Démontez le brûleur.
- Nettoyer la surface de combustion avec un aspirateur.

#### AVIS

#### Risque de détérioration de l'appareil !

Dépôts de saleté dans l'appareil.

- Nettoyer le brûleur avec la surface brûlante vers le bas pour éviter les dépôts de saleté.
- Utiliser une brosse souple [1] et nettoyer la surface du brûleur avec précaution, la surface brûlante tournée vers le bas.

#### AVIS

#### Risque de détérioration de l'appareil !

Dommages de la surface du brûleur.

- Ne pas utiliser de brosses en acier inoxydable qui pourrait endommager la surface du brûleur.

- Souffler la surface du brûleur avec un jet d'air [2].

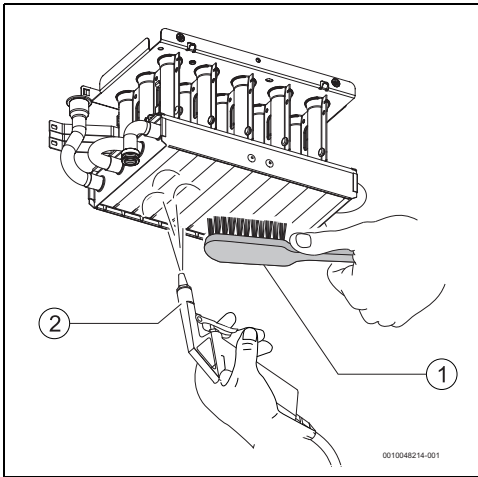


Fig. 21

- [1] Brosse
- [2] Jet d'air

En cas d'encrassement important sous la surface du brûleur ou d'émissions excessives de monoxyde de carbone :

- Nettoyer le brûleur avec du savon et de l'eau.
- Nettoyer à l'eau claire.

### Révision finale

Une fois le brûleur nettoyé, il faut s'assurer que tous les perçages dans la surface du brûleur sont exempts de poussière :

- S'assurer qu'il est possible de voir à travers les perçages dans la surface du brûleur.

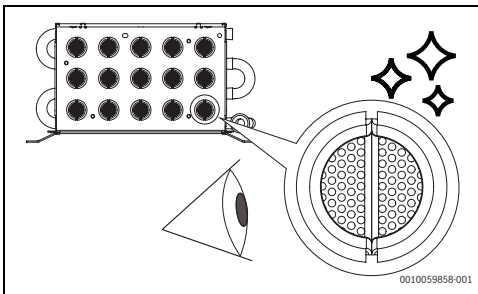


Fig. 22

- S'assurer que les émissions de monoxyde de carbone sont inférieures à 100 ppm.

### 8.2.3 Veilleuse et électrodes

Pour réaliser les travaux de maintenance sur la veilleuse et les électrodes de contrôle/d'allumage :

- Retirer les vis qui maintiennent le raccord-union de la veilleuse, fig. 18, [1].
- Retirer les vis qui maintiennent le raccord-union de l'appareil de commande pour la chambre de combustion, fig. 18, [2].
- Retirer la conduite de veilleuse du clip de fixation.

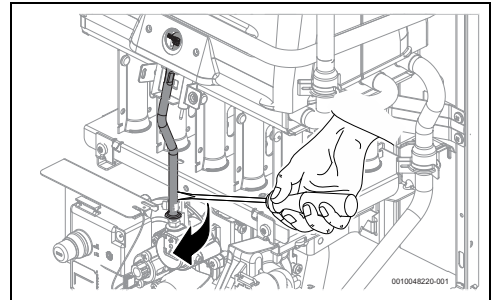


Fig. 23

- Mettre la conduite de veilleuse sur le côté.

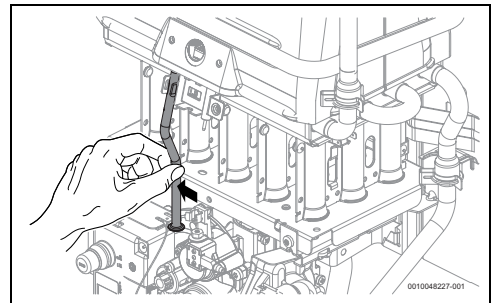


Fig. 24

- ▶ Déplacer le jeu d'électrodes de sorte à pouvoir le retirer.

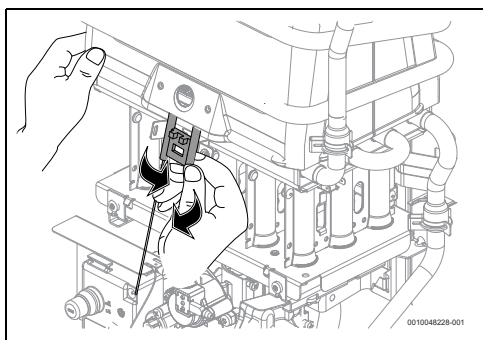


Fig. 25

- ▶ Tourner la conduite de veilleuse afin de la retirer.

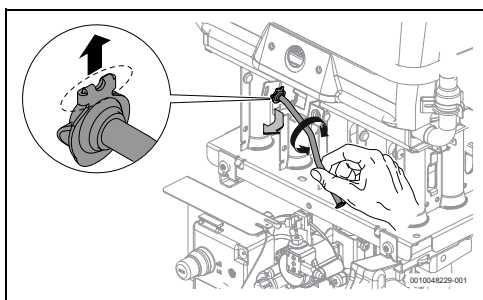


Fig. 26

#### 8.2.4 Filtre à eau/limiteur de débit

- ▶ Vidanger l'appareil (→ partie 4.7).
- ▶ Fermer le robinet d'eau en amont de l'appareil.
- ▶ Retirer l'anneau de fixation [1].
- ▶ Retirer le capuchon [2].
- ▶ Remplacer le filtre à eau [3].

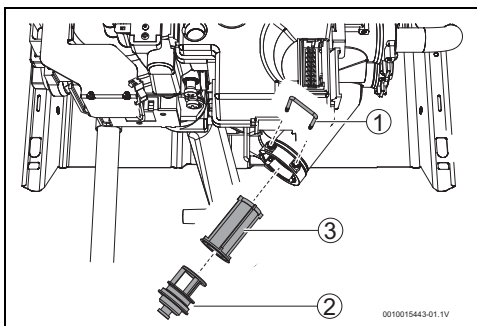


Fig. 27

- [1] Goupille de retenue
- [2] Couvre-cle
- [3] Filtre à eau



#### PRUDENCE

#### Risque de dommages !

L'utilisation de l'appareil sans filtre à eau est interdite.

- ▶ Monter toujours un filtre d'eau.

### 8.3 Mise en service après l'entretien

- ▶ Rouvrir tous les raccords.
- ▶ Lire les chapitres 4 "Notice d'utilisation".
- ▶ Contrôler le réglage du gaz (pression du brûleur).
- ▶ Contrôler l'étanchéité des conduites des fumées (lorsque le carénage avant est en place).
- ▶ Contrôler l'étanchéité des conduites de gaz et d'eau.

### 8.4 Réglage du micro-interrupteur



Pour les modèles avec batterie, il est possible de retirer le boîtier de la batterie pour faciliter le réglage du micro-interrupteur.

- ▶ Ouvrir un robinet d'eau chaude.

- Positionner le micro-interrupteur selon la figure 28.

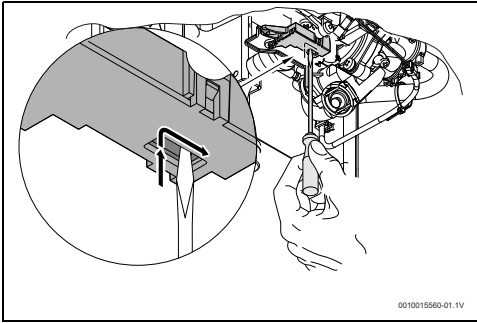


Fig. 28 Remettre le micro-interrupteur en place

- Fermer le robinet d'eau chaude. Le micro-interrupteur est réglé.

## 8.5 Appareil de commande de la conduite d'évacuation des fumées

### Test de fonctionnement du dispositif

- Vérifier le bon positionnement de l'appareil de commande de la conduite d'évacuation des fumées (→ Fig. 2).
- Soulever la conduite d'évacuation des fumées et couvrir le raccordement d'évacuation à l'aide d'une tôle.

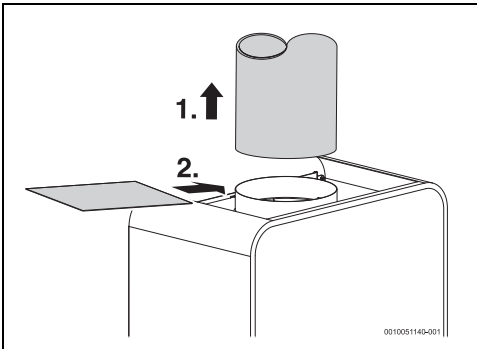


Fig. 29

- Faire fonctionner l'appareil dans des conditions de débit de gaz maximum et de débit d'eau minimum. L'appareil devrait s'éteindre au bout de 2 minutes.

### Fonctionnement et précautions



**DANGER**

#### Risque d'empoisonnement !

En aucun cas l'appareil de commande ne doit être éteint, altéré ou remplacé par une autre pièce.

Cet appareil de commande contrôle les conditions d'échappement des fumées et, si celles-ci sont mauvaises, il éteint l'appareil automatiquement pour empêcher l'entrée des gaz de combustion dans la pièce où est installé l'appareil. La sonde se réinitialise après une phase de refroidissement.

Si l'appareil s'éteint lors de son utilisation :

- Aérer la pièce.
- Attendre 10 minutes puis redémarrer l'appareil.



**DANGER**

#### Risque d'empoisonnement !

L'utilisateur ne doit jamais interférer avec l'appareil.

## 9 Problèmes



Ce tableau permet d'identifier les problèmes pouvant être liés à l'équipement, à un manque de maintenance, à des erreurs d'installation ou à d'autres conditions et facteurs externes qui empêchent son fonctionnement correct.

Après avoir réinitialisé l'appareil, l'installateur pourra vous fournir des conseils ou la solution la plus efficace, et, en cas de défaillance réelle de l'équipement :

- ▶ merci de contacter les numéros d'assistance téléphonique de la marque.

Seules les personnes spécialisées et qualifiées sont habilitées à effectuer le montage, la maintenance et les réparations. Le tableau suivant décrit les solutions aux problèmes potentiels.

Problème	Description	Solution
L'appareil ne s'allume pas et l'écran numérique est éteint.	Piles mal positionnées, vides ou interrupteur éteint.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Vérifier la position des piles et/ou remplacer les.</li> <li>▶ Vérifier la position de l'interrupteur.</li> </ul>
L'allumage de la veilleuse est lent et difficile.	Piles usagées.	▶ Remplacer.
LED - surveillance de l'état des piles/ témoin de fonctionnement clignotant.	Piles usagées.	▶ Remplacer.
L'eau n'est pas assez chaude.		▶ Contrôler le réglage du sélecteur de température et régler en fonction de la température souhaitée.
L'eau n'est pas assez chaude. La flamme est éteinte.	Alimentation de gaz insuffisante.	▶ Contrôler le réducteur de pression et le remplacer en cas de défaut.
		▶ Vérifier si les bouteilles de gaz (butane) gèlent en cours de marche et les placer dans un lieu moins froid si nécessaire.
L'affichage numérique indique la température incorrecte.	Contact insuffisant de la sonde de température.	▶ Contrôler et corriger le montage.
A4 <sup>1)</sup>	Dispositif de contrôle anti-débordement déclenché.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Vérifier l'évacuation des fumées.</li> <li>▶ Retirer la saleté ou tout autre obstacle empêchant la bonne évacuation.</li> <li>▶ Redémarrer l'appareil après 10 minutes.</li> </ul> <p>Si le problème persiste :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Contacter l'installateur pour s'assurer que l'alimentation en air de l'équipement ainsi que l'évacuation des gaz brûlés sont correctes.</li> </ul> <p>Si le problème persiste après la correction :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Appeler un technicien spécialisé et qualifié.</li> </ul>
A7	Sonde de température d'eau chaude sanitaire défectueuse.	▶ Contrôler les sondes de température et les raccords correspondants.

Problème	Description	Solution
AE <sup>1)</sup>	Appareil en fonctionnement continu trop longtemps (± 30 minutes).	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Fermer puis rouvrir le robinet d'eau.</li> </ul>
E0 <sup>1)</sup>	Défaut interne sur l'unité d'allumage.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Rebrancher l'appareil.</li> </ul> Si le problème persiste : <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Contacter un spécialiste qualifié.</li> </ul>
E1	La sonde de température ECS signale une surchauffe.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Couper puis rebrancher l'appareil.</li> </ul> Si le problème persiste : <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Contacter un spécialiste qualifié.</li> </ul>
E4 <sup>1)</sup>	Dispositif de contrôle d'état de la chambre de combustion déclenché.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Vérifier l'évacuation des fumées.</li> <li>▶ Retirer la saleté ou tout autre obstacle empêchant la bonne évacuation.</li> <li>▶ Redémarrer l'appareil après 10 minutes.</li> </ul> Si le problème persiste : <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Contacter l'installateur pour s'assurer que l'alimentation en air de l'équipement ainsi que l'évacuation des gaz brûlés sont correctes.</li> </ul> Ce défaut peut indiquer qu'une maintenance et un nettoyage des composants sont requis. Si le problème persiste après la correction : <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Appeler un technicien spécialisé et qualifié.</li> </ul>
E7, F9 <sup>1)</sup>	Défaut interne.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Fermer puis rouvrir le robinet d'eau.</li> </ul> Si le problème persiste : <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Contacter un spécialiste qualifié.</li> </ul>
E9 <sup>1)</sup>	Le limiteur de température ou le dispositif de contrôle d'état de la flamme du brûleur s'est déclenché.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Réinitialiser l'appareil.</li> <li>▶ Redémarrer l'appareil après 10 minutes.</li> </ul> Si le problème persiste : <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Contacter l'installateur pour s'assurer que l'alimentation en air de l'équipement ainsi que l'évacuation des gaz brûlés sont correctes.</li> </ul> Ce défaut peut indiquer qu'une maintenance et un nettoyage des composants sont requis. Si le problème persiste après la correction : <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Appeler un technicien spécialisé et qualifié.</li> </ul>
EA <sup>1)</sup>	Flamme non détectée.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Contrôler la pression d'alimentation du gaz, le raccordement au réseau, l'électrode d'allumage et l'électrode de contrôle.<sup>2)</sup></li> </ul>

Problème	Description	Solution
F0 <sup>1)</sup>	L'alimentation électrique (interrupteur ou remplacement de piles) a été effectuée avec un robinet d'eau chaude sanitaire ouvert.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Réinitialiser l'appareil.</li> </ul> Si le problème persiste : <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Appeler un professionnel agréé.</li> </ul>
F7 <sup>1)</sup>	Bien que l'alimentation électrique de l'appareil soit interrompue, une flamme est détectée.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Contrôler les câbles et les électrodes.</li> <li>▶ Contrôler la conduite d'évacuation des fumées et la carte du circuit imprimé.</li> </ul>
Combustion à forte émission.	Les réglages du gaz sur l'appareil n'ont pas été effectués correctement.	▶ Vérifier les injecteurs.
	Brûleur encrassé (même si cela n'est pas clairement visible).	▶ Effectuer la maintenance du brûleur comme indiqué dans la section "Maintenance (uniquement pour les techniciens spécialisés et qualifiés)".
Eau avec débit réduit.	Pression de l'alimentation en eau insuffisante.	▶ Vérifier et corriger. <sup>2)</sup>
	Robinet ou vanne mélangeuse encrassé(e)s.	▶ Contrôler et nettoyer.
	Robinet d'eau obstrué.	▶ Nettoyer le filtre. <sup>2)</sup>
	Chambre de combustion obstruée (calcaire).	▶ Nettoyer et détartrer si nécessaire. <sup>2)</sup>

1) Le défaut verrouille l'appareil et exige un redémarrage (→ section 4.9).

2) Les mesures indiquées ici doivent être réalisées uniquement par des spécialistes qualifiés.

Tab. 7 Problèmes

Remarque : les défauts signalés par le chauffe-eau via le signal d'avertissement sur l'écran entraînent le verrouillage de sécurité de l'appareil. Après avoir éliminé le défaut, il faut réinitialiser l'appareil pour le remettre en fonctionnement (→ page 11, 4.9 "Réinitialiser l'appareil").



Le code de défaut reste sur l'écran tant que le robinet d'eau est ouvert.

## 10 Caractéristiques techniques

### 10.1 Données techniques

Caractéristiques techniques	Symboles	Unités	...9...	...9...
<b>Performance<sup>1)</sup></b>			G20/G25	G30/G31
Puissance nominale	Pn	kW	14,0	15,7
Puissance minimale	Pmin	kW	8,1	8,1
Plage de réglage		kW	8,1 - 14,0	8,1 - 15,7
Charge calorifique	Qn	kW	15,9	17,8
Charge calorifique minimale	Qmin	kW	9,2	9,2
Rendement à 100% de la charge nominale		%	88	88
Rendement à 30% de la charge nominale		%	88	88
<b>Données concernant le gaz</b>				
<b>Pression de l'alimentation en gaz</b>				
Gaz naturel	G20	mbar	20	-----
Gaz naturel	G25	mbar	25	-----

Caractéristiques techniques	Symboles	Unités	...9...	...9...
Butane	G30	mbar	-----	28
Propane	G31	mbar	-----	37
<b>Consommation de gaz</b>				
Gaz naturel	G20	m <sup>3</sup> /h	1,7	-----
Gaz naturel	G25	m <sup>3</sup> /h	2,0	-----
Butane	G30	kg/h	-----	1,4
Propane	G31	kg/h	-----	1,4
<b>Données concernant l'eau</b>				
Pression de service max. autorisée <sup>2)</sup>	pw	bar	12	12
Pression de service minimum	pwmin	bar	0,25	0,25
Pression de service minimum au débit volumique maximal		bar	1	1
Débit au démarrage		l/min	2,6	2,6
Débit volumique maximal, correspondant à une augmentation de la température de 25 °C		l/min	9,0	9,0
<b>Paramètres des fumées</b>				
Débit des produits de combustion <sup>3)</sup>		g/s	15,3	15,3
Température des gaz de combustion aux points de mesure		°C	190	190
<b>Données d'homologation</b>				
ID du produit n°		-	0464 CT 0042	0464 CT 0042
Catégorie d'appareil (type de gaz)	G20/G25	-	I <sub>2E+</sub>	-----
	G30/G31	-	-----	I <sub>3+</sub>
Type d'installation		-	B <sub>11BS</sub>	B <sub>11BS</sub>
<b>Description générale</b>				
Température ambiante admissible		°C	5-45	5-45
Alimentation électrique		V DC	3 (1,5 x 2)	3 (1,5 x 2)
Poids (hors emballage)		kg	10	10
Hauteur		mm	655	655
Largeur		mm	310	310
Profondeur		mm	225	225

- 1) Hi 15 °C - 1013 mbar - sec : gaz naturel 34,02MJ/m<sup>3</sup> (9,5 kWh/m<sup>3</sup>)  
Butane 45,65 MJ/kg (12,7 kWh/kg) - Propane 46,34 MJ/kg (12,9 kWh/kg)
- 2) Compte tenu de l'effet de l'effet d'expansion de l'eau, ce chiffre ne doit pas être dépassé
- 3) Pour puissance thermique nominale

Tab. 8

## 10.2 Caractéristiques du produit relatives à la consommation énergétique

Les informations suivantes reposent sur les exigences des réglementations (UE) 812/2013 et (UE) 814/2013 dans la mesure où elles sont applicables au produit.

Caractéristiques du produit	Symbole	Unité	7736505681	7736505682
Type de produit			T4204 9 D 23	T4204 9 D 31
Profil de soutirage déclaré			M	M
Classe d'efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau			A	A
Efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau	$\eta_{wh}$	%	70	70
Consommation annuelle d'électricité	AEC	kWh	-	-
Consommation annuelle de combustible	AFC	GJ	7	7
Autre profil de soutirage			-	-
Efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau (autre profil de soutirage)	$\eta_{wh}$	%	-	-
Consommation annuelle d'électricité (autre profil de soutirage, conditions climatiques moyennes)	AEC	kWh	-	-
Consommation annuelle de combustible (autre profil de soutirage)	AFC	GJ	-	-
Réglage du régulateur de température (état à la livraison)	$T_{set}$	°C	-	-
Niveau de puissance acoustique, à l'intérieur	$L_{WA}$	dB	58	58
Caractéristique pour la possibilité de fonctionnement en dehors des heures pleines			non	non
Précautions particulières qui doivent être prises lors du montage, de l'installation ou de l'entretien (si applicable):	voir documentation technique			
Régulation intelligente			non	non
Consommation journalière d'électricité (conditions climatiques moyennes)	$Q_{elec}$	kWh	-	-
Consommation journalière de combustible	$Q_{fuel}$	kWh	9,170	9,170
Émission d'oxyde d'azote (uniquement pour le gaz et le mazout)	$NO_x$	mg/kWh	28	28
Consommation hebdomadaire de combustible avec régulation intelligente	$Q_{fuel, week, smart}$	kWh	-	-
Consommation hebdomadaire d'électricité avec régulation intelligente	$Q_{elec, week, smart}$	kWh	-	-
Consommation hebdomadaire de combustible sans régulation intelligente	$Q_{fuel, week}$	kWh	-	-
Consommation hebdomadaire d'électricité sans régulation intelligente	$Q_{elec, week}$	kWh	-	-
Capacité de stockage	V	l	-	-
Eau mitigée à 40 °C	$V_{40}$	l	-	-

Tab. 9 Caractéristiques du produit relatives à la consommation énergétique

**10.3 Schéma de câblage**

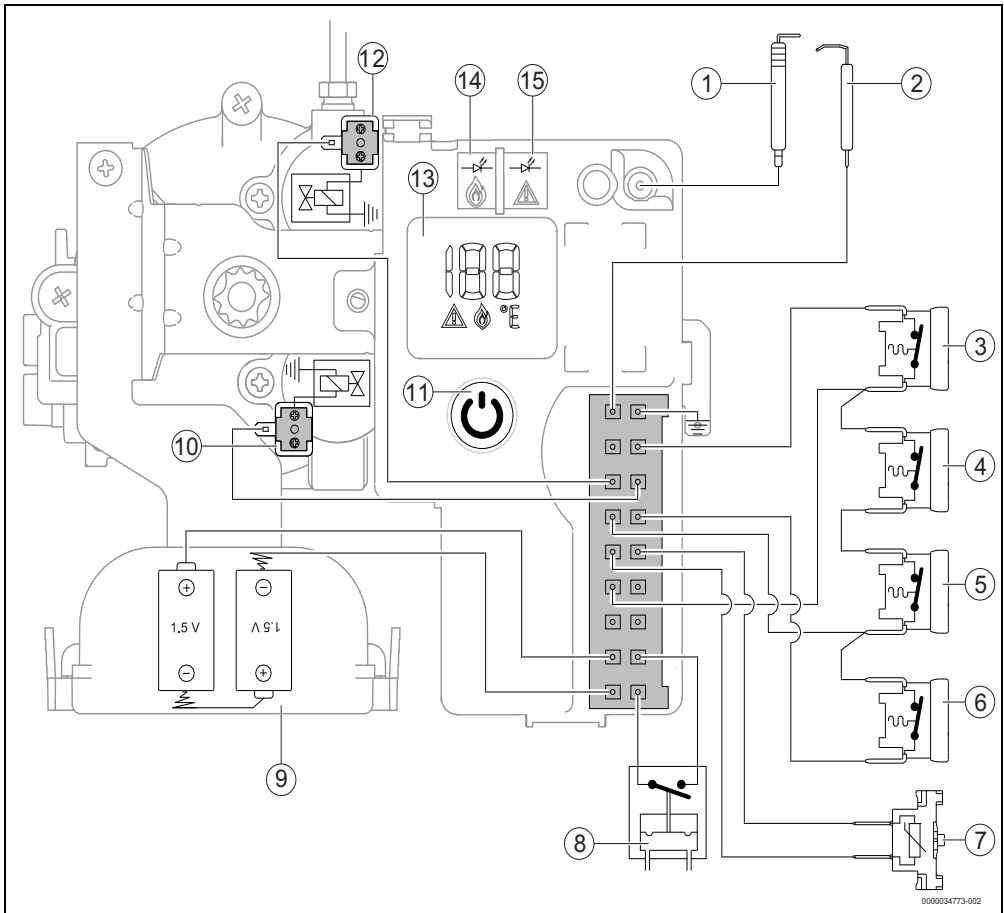


Fig. 30 Schéma de câblage

- |   |  |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>[1] Electrode d'allumage</li> <li>[2] Electrode de contrôle</li> <li>[3] Dispositif de contrôle anti-débordement</li> <li>[4] Dispositif de contrôle d'état de la flamme du brûleur</li> <li>[5] Limiteur de température</li> <li>[6] Dispositif de contrôle d'état de la chambre de combustion</li> <li>[7] Sonde de température d'eau chaude à la sortie d'eau</li> <li>[8] Micro-interrupteur</li> <li>[9] Compartiment des piles</li> <li>[10] Servovalve</li> <li>[11] Interrupteur Marche/Arrêt</li> <li>[12] Soupape de gaz d'allumage</li> <li>[13] Affichage numérique</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>[14] LED - surveillance des états de fonctionnement du brûleur</li> <li>[15] LED - surveillance de l'état des piles/témoin de fonctionnement</li> </ul> |
|---|--|

## 10.4 Plage de réglage

### Exemple pour modèle 9 litres

Modèle	Débit	$\Delta T$	
		Min	Max.
9	3,5 l/min	42 °C	57 °C
	4 l/min	37 °C	50 °C
	5 l/min	30 °C	40 °C
	6 l/min	25 °C	33 °C
	7 l/min	21 °C	29 °C
	8 l/min	19 °C	25 °C

Tab. 10

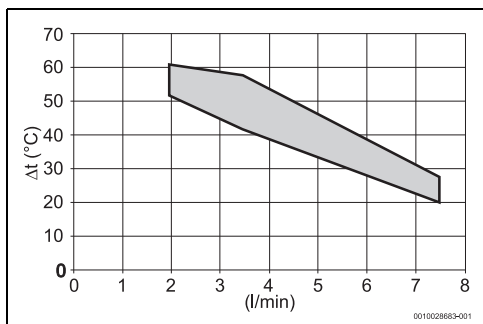


Fig. 31 Modèle 9 litres

## 11 Protection de l'environnement et recyclage

La protection de l'environnement est un principe de base du groupe Bosch.

Nous accordons une importance égale à la qualité de nos produits, à leur rentabilité et à la protection de l'environnement. Les lois et prescriptions concernant la protection de l'environnement sont strictement observées.

Pour la protection de l'environnement, nous utilisons, tout en respectant les aspects économiques, les meilleurs technologies et matériaux possibles.

### Emballages

En matière d'emballages, nous participons aux systèmes de mise en valeur spécifiques à chaque pays, qui visent à garantir un recyclage optimal.

Tous les matériaux d'emballage utilisés respectent l'environnement et sont recyclables.

### Appareils usagés

Les appareils usés contiennent des matériaux qui peuvent être réutilisés.

Les composants se détachent facilement. Les matières synthétiques sont marquées. Ceci permet de trier les différents composants en vue de leur recyclage ou de leur élimination.

### Piles

Les piles ne doivent pas être recyclées avec les ordures ménagères. Les piles usagées doivent être collectées dans les systèmes de collecte locale.

### Anciens dispositifs électriques et électroniques



Ce symbole signifie que le produit ne doit pas être éliminé avec d'autres déchets mais doit être déposé dans un centre de collecte de déchets pour le traitement, la collecte, le recyclage et l'élimination.

Ce symbole est valable pour les pays disposant de directives sur les déchets électroniques, par ex. « Directive 2012/19/UE de l'Union Européenne relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques ». Ces dispositions définissent le cadre réglementaire de la directive applicable pour le retour et le recyclage des appareils électroniques usés dans chaque pays.

Les appareils électroniques pouvant contenir des substances dangereuses doivent être recyclés de manière responsable afin de minimiser les risques potentiels pour l'environnement et la santé. Ainsi, le recyclage des déchets électroniques contribue à la préservation des ressources naturelles.

Pour plus d'informations concernant l'élimination écologique d'appareils électriques et électroniques usagés, contacter les

autorités locales compétentes, le centre de traitement des déchets ou le revendeur du produit en question.

Pour plus d'informations :

[www.bosch-homecomfortgroup.com/en/company/legal-topics/weee/](http://www.bosch-homecomfortgroup.com/en/company/legal-topics/weee/)

## 12 Déclaration de protection des données



Nous, **[FR] elm.leblanc S.A.S., 124-126 rue de Stalingrad, 93711 Drancy Cedex, France, [BE] Bosch Thermotechnology n.v./s.a., Zandvoortstraat 47, 2800 Mechelen, Belgique, [LU] Ferroknepper Buderus S.A.,**

**Z.I. Um Monkeler, 20, Op den Drieschen, B.P.201 L-4003 Esch-sur-Alzette, Luxembourg,** traitons les informations relatives au produit et à son installation, l'enregistrement du produit et les données de l'historique du client pour assurer la fonctionnalité du produit (art. 6 (1) phrase 1 (b) du RGPD), pour remplir notre mission de surveillance et de sécurité du produit (art. 6 (1) phrase 1 (f) du RGPD), pour protéger nos droits en matière de garantie et d'enregistrement de produit (art. 6 (1) phrase 1 (f) du RGPD), pour analyser la distribution de nos produits et pour fournir des informations et des offres personnalisées en rapport avec le produit (art. 6 (1) phrase 1 (f) du RGPD). Pour fournir des services tels que les services de vente et de marketing, la gestion des contrats, le traitement des paiements, la programmation, l'hébergement de données et les services d'assistance téléphonique, nous pouvons exploiter les données et les transférer à des prestataires de service externes et/ou à des entreprises affiliées à Bosch. Dans certains cas, mais uniquement si une protection des données appropriée est assurée, les données à caractère personnel peuvent être transférées à des destinataires en dehors de l'Espace économique européen. De plus amples informations sont disponibles sur demande. Vous pouvez contacter notre responsable de la protection des données à l'adresse suivante : Data Protection Officer, Information Security and Privacy (C/ISP), Robert Bosch GmbH, Postfach 30 02 20, 70442 Stuttgart, ALLEMAGNE.

Vous avez le droit de vous opposer à tout moment au traitement de vos données à caractère personnel conformément à l'art. 6 (1) phrase 1 (f) du RGPD pour des motifs qui vous sont propres ou dans le cas où vos données personnelles sont utilisées à des fins de marketing direct. Pour exercer votre droit, contactez-nous via l'adresse **[FR] [privacy.tftr@bosch.com](mailto:privacy.tftr@bosch.com), [BE] [privacy.ttbe@bosch.com](mailto:privacy.ttbe@bosch.com), [LU] [DPO@bosch.com](mailto:DPO@bosch.com)**. Pour de plus amples informations, veuillez scanner le QR code.



Bosch Thermotechnology n.v./s.a.  
Bosch  
Zandvoortstraat 47  
2800 Mechelen  
[www.bosch-homecomfort.be](http://www.bosch-homecomfort.be)

Dienst na verkoop (voor herstelling)  
Service après-vente (pour réparation)  
Kundendienst (für Reparaturen)  
T: 015 46 57 00  
[www.service.bosch-homecomfort.be](http://www.service.bosch-homecomfort.be)  
[service.planning@be.bosch.com](mailto:service.planning@be.bosch.com)